

RÈGLEMENT FÉDÉRAL DES TERRAINS DE RUGBY À XIII

Fédération délégitaire : Fédération française de rugby à XIII (FFR XIII)

Date de l'avis de la CERFRES : -

Rappel : Les règles fédérales ne sont obligatoires que pour les équipements voués à recevoir des compétitions sportives. Les tableaux ci-dessous ne sont qu'un extrait du règlement rédigé par la FFR XIII, pour plus de précisions sur les règles applicables, se référer au règlement fédéral (<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/Les-equipements-sportifs/La-reglementation-en-matiere-d-equipements-sportifs/article/Regles-federales>)

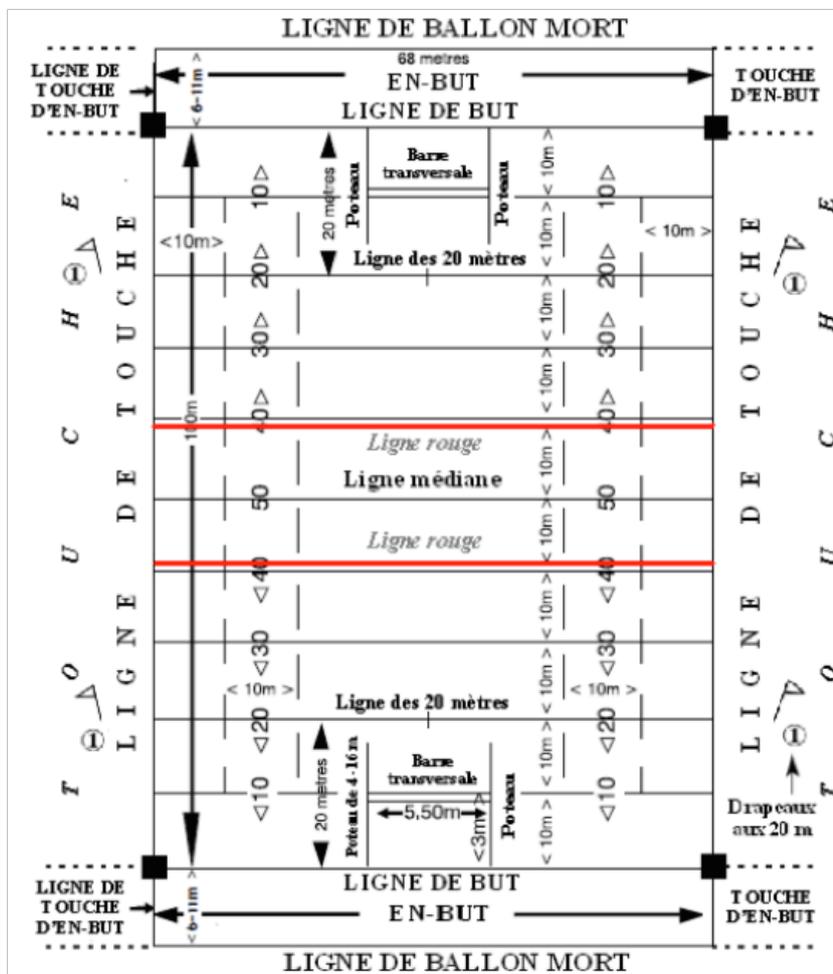
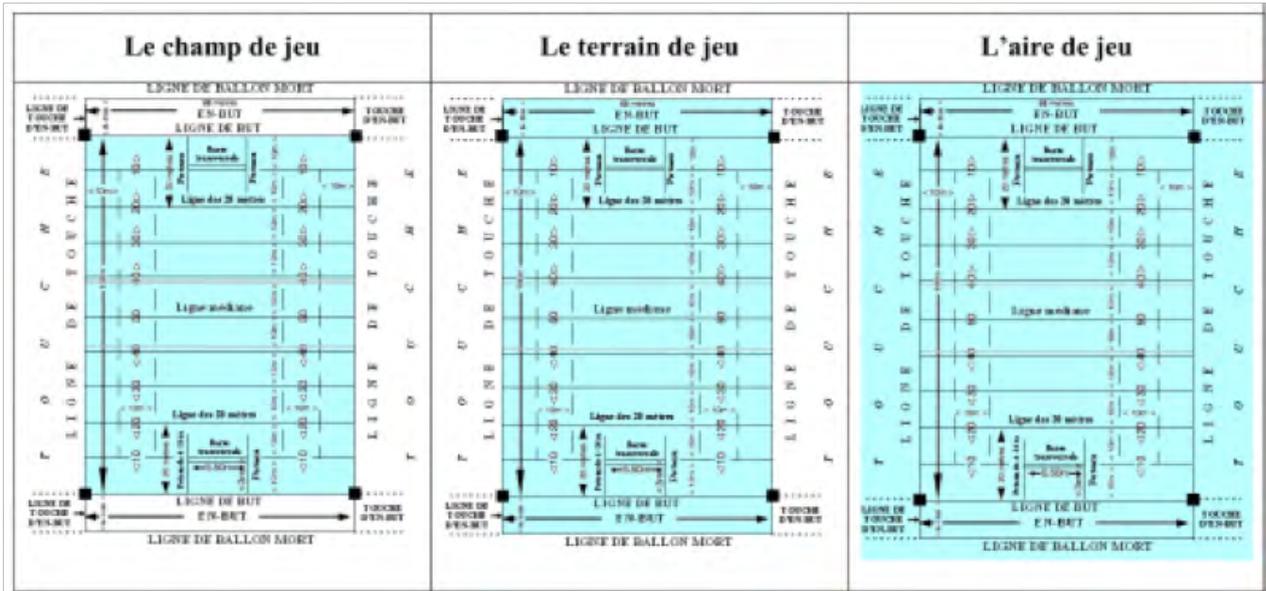
Il convient de faire la distinction entre les **règles obligatoires**, nécessaires pour l'organisation de compétitions, et les **simples recommandations** ayant pour vocation d'améliorer la pratique en fonction du niveau de compétition mais n'ayant pas de caractère obligatoire.

Règles applicables aux terrains de rugby à XIII dédiés à la pratique en compétition

	Elite 1 et 2	Autres niveaux
Espace de pratique et locaux annexes		
Dimensions du champ de jeu	Espace compris entre les lignes de touche (largeur) et de but (longueur)	
	68x100m maximum 65x95m minimum	
En-but	Longueur comprise entre 6 et 11 m	
Nature du sol	Pelouse naturelle (Norme NF P90-113) ou gazon synthétique (NF P90-112)	
Zones de dégagement	3,5m minimum sur tous les côtés (se mesure à partir de l'extérieur des lignes)	
Tracés	Lignes blanches de 15 cm de largeur + lignes rouges de 10cm de largeur sur les lignes de 40m	
	Tirets blancs de 10 cm parallèles à la ligne de touche (à 10 et 20m de la ligne)	
	Indicateurs métriques de couleur blanche cerclés de rouge – lignes des 10, 20, 30 40 et 50m	
Main courante	De 1 à 1,20m grillagée ou close dans sa partie basse	-
Tunnel d'accès au terrain	Obligatoire	-
Vestiaires joueurs	2 vestiaires de 30m ² avec douches et sanitaires	-
Vestiaires arbitres	Superficie totale de 20m ²	-
Infirmierie	Obligatoire	-
Local antidopage	Obligatoire	-
Tribunes	5000 places (dont 1000 assises) recommandées	-
Accueil presse	10 places minimum en tribunes recommandées	-
	1 salle de presse recommandée	-
Matériel		
Poteaux de buts	5,5m entre les 2 poteaux (intérieur) – hauteur comprise entre 4 et 10m avec la barre transversale à une hauteur de 3m.	
	Poteaux ronds de 10 cm de diamètre	

	Elite 1 et 2	Autres niveaux
Poteaux porte-drapeaux		4 poteaux de coin de 1,25m 4 drapeaux sur les lignes des 20m (recommandés)
Eclairage	800 lux (recommandé)	Norme NF EN 12 193

Les tracés des terrains de rugby à XIII



Note : Les drapeaux aux 20 mètres ne sont pas obligatoires 1 .